

Lyon, le 9 juin 2022

Récupération des  
identifiants en moins  
d'une minute sur  
[www.cera.webvote.fr](http://www.cera.webvote.fr)

## Elections professionnelles : les représentants des cadres élus, deuxième tour nécessaire pour ceux des employés

Après une semaine de votes, le taux de participation général est de 50,50%. Seul le collège des cadres a dépassé le quorum de 50% nécessaire à la désignation des élus. Pour les employés, il manque 56 voix. Il faudra donc voter à nouveau !

Pour le collège cadres sont élus pour notre organisation syndicale, dès le premier tour :

Titulaire	Suppléant
Nora DIDELON	Maryline DOLE
Jean-Marc FAUCHON	Philippe MARTIN
Carole GIRAUD	Chantal RAVET

Pour le collège employés, le quorum n'étant pas atteint, il faudra revoter ! Le SU/UNSA est cependant la première organisation syndicale sur ce collège (29,70% des suffrages avec 256 voix pour notre liste). Ce score sera à confirmer au deuxième tour du 16 juin au 23 juin.

Néanmoins, la pesée électorale se faisant au premier tour, le SU/UNSA devient la première organisation syndicale représentative de la CERA avec un taux de 31,86%.

Quatre organisations syndicales pourront négocier les futurs accords d'entreprise pour les 4 années à venir (SU-UNSA, SNE-CGC, CGT et SUD).

	REPRESENTATIVITE
SU-UNSA	31,86%
SNE-CGC	31,72%
CGT	23,11%
SUD	13,31%

Nous remercions tous les salariés nous ayant apporté leur confiance dès le premier tour et comptons sur eux pour faire élire nos candidats-employés du 16 juin au 23 juin.

Du 16 juin au 23 juin, **VOTEZ et FAITES VOTER !**

**SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA**

Vote exclusivement par internet

[www.cera.webvote.fr](http://www.cera.webvote.fr)

**24H/24 JUSQU'AU 23 JUIN À 14H00**

